

minibus 76



LE TRANSPORT
À LA DEMANDE

MINIBUS 76,
LA MOBILITÉ PRATIQUE,
ÉCONOMIQUE ET INTELLIGENTE.

 N° Indigo 0 820 20 40 76

0,09 € TTC/MN

Seine-Maritime



www.seinemaritime.net



Faire ses courses, consulter un médecin, répondre à un entretien d'embauche, toutes ces démarches peuvent paraître simples et accessibles en apparence. Mais pour celles et ceux qui n'ont pas de véhicule, qui ont des difficultés à se déplacer ou qui n'ont pas de ligne de car à proximité de chez eux, cela peut rapidement devenir un véritable casse-tête.

Grâce à son réseau de transport à la demande, «Minibus 76», le Département de Seine-Maritime couvre les zones blanches en dehors des lignes régulières départementales, régionales et nationales.

«Minibus 76» concerne en priorité les personnes âgées isolées, les personnes en démarche d'insertion et les personnes à mobilité réduite, ces dernières pourront être prises en charge au plus près de leur domicile.

Se déplacer simplement, quel que soit son lieu d'habitation, est un droit pour tous les Seinomarins. Grâce au dispositif Minibus 76, nous allons traduire ce droit dans les faits, dans un esprit de solidarité et de proximité.

Bien chaleureusement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Marie'. The signature is stylized and fluid, with a long horizontal stroke at the bottom.

Didier Marie
Président du Département de Seine-Maritime



MINIBUS 76, QU'EST-CE QUE C'EST?

Minibus 76 est un service de **transport à la demande** proposé par le Département de Seine-Maritime, en complément des réseaux départementaux et régionaux déjà existants.

Grâce à Minibus 76, vous pouvez, au départ de votre commune, vous déplacer vers diverses destinations à des horaires adaptés.

Économique

(tarif maximum de 2 euros),

Minibus 76 est également

écologique :

grâce au principe de la réservation préalable de son voyage, les véhicules ne se déplacent que si vous en formulez la demande par téléphone au n° Indigo :

0820 20 40 76

(0,09 € TTC / MN)



Minibus 76, c'est également une prise en charge à domicile pour les personnes handicapées.

Renseignements au : 0820 20 40 76



MINIBUS 76, MODE D'EMPLOI

1 Adhésion à Minibus 76

L'adhésion gratuite est obligatoire avant d'effectuer son premier voyage. Elle se fait par téléphone au 0820 20 40 76. Vous pouvez réserver votre déplacement dès réception à domicile de votre carte personnelle Minibus 76.

2 Réservation de son déplacement

Appelez Minibus 76 au 0820 20 40 76 du lundi au vendredi de 8 heures à 18 heures. Indiquez à l'opérateur(rice) votre nom et les caractéristiques de votre déplacement (jour, destination et horaires choisis. Vous devez réserver votre voyage au plus tard la veille avant 16 heures.

À chaque horaire proposé, un nombre maximal de voyageurs peut être pris en charge, ne réservez pas au dernier moment !

3 Début du voyage

Présentez-vous au point d'arrêt Minibus 76 à l'horaire convenu avec l'opérateur(rice) et faites signe au conducteur. Vous vous acquitterez du paiement de votre voyage en entrant dans le véhicule.



OFFRE DE TRANSPORT

Minibus 76 permet de se rendre exclusivement :

- à son chef lieu de canton ou au bourg le plus attractif de son canton,
- au marché proche de son domicile pour faire ses emplettes,
- aux agences de la CAF et de Pôle Emploi auxquelles la commune de résidence de l'utilisateur est rattachée,
- à la grande agglomération de son secteur (Rouen, au Havre ou à Dieppe), grâce aux correspondances avec les lignes régulières du Département.

Minibus 76 permet de partir soit :

- le matin (vers 9h),
- l'après-midi (vers 14h).

Et de rentrer à son domicile soit :

- en fin de matinée (vers 11h30),
- dans l'après-midi (vers 16h30).

L'ensemble de la flotte de véhicules qui sera mis en circulation sera accessible aux personnes handicapées et à mobilité réduite.



TARIFS ET CONDITIONS D'ACCÈS

Ils sont identiques à ceux du réseau des transports départementaux :

Ticket unité : 2 €

Carte dix trajets : 12 €, soit 1,20 € par trajet.

Abonnement mensuel 40 €

Abonnement trimestriel : 100 €

Pass transport jeunes et seniors : 30 €

Enfant accompagné de moins de 3 ans : gratuité

Enfant accompagné de moins de 10 ans : 1 €

Ayant-droit sociaux : trajet à 0,20 €

Accompagnateur de personne handicapée non-autonome : gratuité.

Les correspondances avec les cars départementaux sont gratuites dans les 3 heures suivant la première validation.

Les opérateurs (rices) s'engagent à vous réserver le meilleur accueil téléphonique.

Ils vous accompagneront dans vos démarches et répondront à toutes vos questions.

Minibus 76, renseignements et réservation, c'est un seul numéro le 0820 20 40 76 (N° indigo : 0,09 € TTC / MN)